



Bab bhar aussi connue sous le nom de «Porte de France», à Tunis

© MINEFI – DGTPE

Situation économique et financière de la Tunisie

Juin 2007

Prestation réalisée sous système de management de la qualité certifié AFAQ ISO 9001

Introduction

Objectifs annuels XI^{ème} plan 2007-11 / résultats X^{ème} plan 2002-06

PIB : +6,1 / 4,6% (var/an)
 Investissement : +8,2 / 0,7% (var/an)
 Inflation : 2,5 / 2,9% (var/an)
 Chômage : 13,1 / 14,2% (pop. active)
 Déficit courant : 3,0 / 2,5 (% PIB)
 Déficit budgétaire : 2,7 / 2,9 (% PIB)

www.investissement.tn

Un « modèle » tunisien de développement

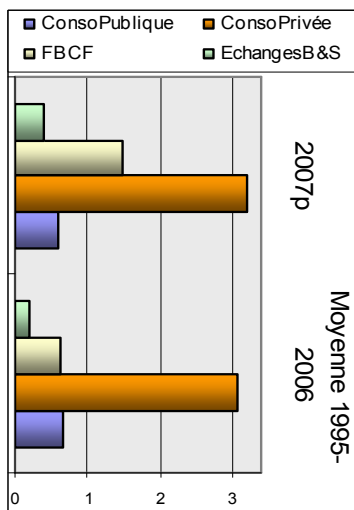
Depuis les années 1970, la Tunisie poursuit une politique économique et sociale combinant libéralisation progressive, réglage macro-économique prudent et planification indicative encore très présente.

Le XI^{ème} plan de développement couvre les années 2007 à 2011. Il fixe des objectifs ambitieux avec comme priorités l'emploi, l'investissement privé et le développement des services. Il s'appuie sur les recettes du « modèle tunisien » : réformes structurelles (i.e. poursuite de l'ouverture extérieure, convergence vers l'acquis communautaire), politiques sectorielles (i.e. « économie du savoir », développement durable) et mesures sociales (i.e. transferts sociaux, couverture sociale, éducation et formation).

Croissance

Une croissance dynamique et équilibrée

Contributions à la croissance du PIB (points) en 1995-2006 et 2007 (prévision)



Sources : données nationales, FMI

En 2006, le PIB par habitant était de 2 982 USD (et de 8 898 USD en Parité de Pouvoir d'Achat). La croissance du PIB par hab. et en PPA a été de 3,1% en moyenne depuis 1960, ce qui a permis une convergence progressive vers les niveaux de revenus des pays développés

www.undp.org

■ **Entre 1995 et 2006, le PIB de la Tunisie a augmenté de 4,8% par an en moyenne.** La croissance s'est élevée à 5,4% en 2006. Pour l'année 2007, les autorités tunisiennes prévoient 6,0%. Sur la période récente, la croissance tunisienne a d'abord été tirée par la consommation intérieure privée. Cette dynamique a été alimentée depuis 2002 par la croissance des crédits à la consommation. Au niveau sectoriel, la croissance est stimulée principalement par les services, notamment les télécommunications. Les industries enregistrent une croissance moyenne qui reflète à la fois le dynamisme des industries mécaniques et électriques et la faiblesse du textile-habillement.

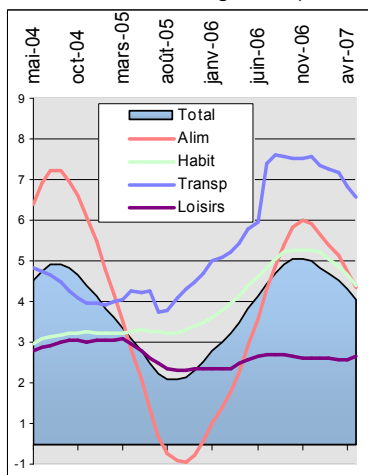
■ **En 2006, la part de la FBCF (l'investissement) dans le PIB a relativement stagné à 22,2%.** En 2007, les autorités tablent sur une relance de l'investissement et un ratio de 22,6% du PIB. Ce ratio est pourtant en contraction depuis 2001 (26,2% du PIB). La contribution de la FBCF à la croissance reste en deçà de ce qu'elle pourrait être compte tenu de la dynamique de « mise à niveau » des entreprises. L'investissement privé est censé être le moteur du XI^{ème} plan. En 2007, l'investissement est attendu en hausse du côté des hydrocarbures et des industries chimiques, mécaniques et électriques.

■ **En 2006, la population tunisienne était de 10 268 000 habitants,** avec une croissance annuelle de 1,2% sur les dernières années. La Tunisie a achevé sa transition démographique et son principal défi est l'intégration des jeunes diplômés (doublement des effectifs d'ici 2015). Le chômage est relativement élevé à 14,3%, mais la population vivant avec moins de 2 USD par jour est limitée (4,4%), grâce aux transferts sociaux. Cette évolution s'accompagne de progrès en matière d'espérance de vie, de la place des femmes dans la société, ou encore des infrastructures de santé et d'éducation. Au final, il existe une classe moyenne importante et solvable en Tunisie. En 2006, le PNUD classe l'Indice de Développement Humain tunisien au 87^{ème} rang mondial (0,76).

Finance

Une stratégie prudente d'avancées « graduelles »

Evolution mensuelle de l'indice des prix à la consommation familiale (moyenne mobile 12 mois glissants)



Source : INS

www.ins.nat.tn

Taux de change du dinar (04/06/07) :
0,769 USD et 0,571 EUR

Evolution du dinar par rapport à l'€ et au \$ et variation du taux de change effectif réel

	DT/€ moy. annuelle	DT/\$ moy. annuelle	TCER var.
2000	1,26	1,37	-0,2
2001	1,29	1,44	-1,8
2002	1,34	1,42	-3,1
2003	1,45	1,29	-6,4
2004	1,55	1,25	-4,5
2005	1,61	1,30	-4,4
2006	1,67	1,33	-2,8

Sources : BCT, FMI

www.bvmt.com.tn

En juillet 2007, devrait démarrer un marché alternatif destiné aux PME. Le Conseil du Marché Financier (CMF) vise l'introduction d'une dizaine de sociétés par an

www.cmf.org.tn

Dans sa mise à jour 2006 du Programme d'Evaluation du Secteur Financier (PESF) tunisien, le FMI recommande un ratio de PNP de 10% d'ici 2009 et juge le taux de provisionnement de 70% comme un « minimum »

www.bct.gov.tn

www.imf.org

■ Depuis la fin de l'année 2006, le rythme de croissance de l'indice des prix à la consommation a nettement ralenti, après avoir atteint un niveau élevé en 2006 à 4,5%, et historiquement bas en 2005 à 2%. La tendance baissière s'est poursuivie sur les premiers mois de l'année 2007, pour laquelle les prévisions tablent sur environ 3,0%. Les deux principaux facteurs de l'évolution des prix sont l'approvisionnement des marchés en produits alimentaires (plus du tiers de l'indice) et le coût de l'énergie au travers des dépenses liées à l'habitation et au transport privé. Un tiers de l'indice est directement ou indirectement contrôlé (prix subventionnés, tarifs publics).

■ Par sa politique monétaire, l'Etat tunisien cherche à contenir le rythme de l'inflation. En octobre 2006, les autorités monétaires ont procédé au premier resserrement monétaire depuis juin 2003 au travers du relèvement du taux directeur à 5,25% et de l'augmentation du taux de réserves obligatoires. La nouvelle politique monétaire tunisienne définit la maîtrise de l'inflation comme l'objectif principal de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

■ En 2006, la stratégie de dépréciation maîtrisée du taux de change s'est poursuivie. Le taux de change effectif réel du dinar (TCER) s'est déprécié de 2,8%. Depuis 2000, les autorités ont, de fait, abandonné la politique officielle de stabilité du TCER afin de défendre la compétitivité-prix des produits tunisiens à l'export. Face à l'euro, ce « dinar faible » s'est déprécié de 3,6% en 2006 (environ 5% par an depuis 2001). La politique de change de la BCT a ainsi probablement contribué à la bonne résistance des exportations de textile-habillement tunisiennes.

■ Le régime de flottement contrôlé est conçu comme une étape intermédiaire vers un régime de change libre, qui accompagnerait la libéralisation du compte de capital. En effet, si le régime de convertibilité courante du dinar instauré en 1993 a permis à la Tunisie d'éviter les crises financières qui ont affecté les pays émergents, il représente un frein aux investissements étrangers et au développement à l'international des entreprises tunisiennes. L'échéance de la convertibilité totale du dinar est fixée à 2009, voire 2011, mais reste *in fine* liée à la réalisation par la Tunisie de pré-requis : la déréglementation du change, le renforcement du système bancaire domestique et une politique monétaire efficace.

■ Le marché financier joue un rôle très marginal dans le financement de l'économie tunisienne. En 2006, la Bourse de Tunis a enregistré une expansion exceptionnelle avec une progression de son indice de 44% après 5 années de relative stagnation. La capitalisation boursière s'élève à 24% du PIB. Les résultats restent toutefois modestes : le marché n'a financé que 8% de la FBCF privée en 2006, bien en deçà de l'objectif de 20%, certes fixé pour 2009. Les raisons sont nombreuses : prédominance de l'intermédiation bancaire, rareté des investisseurs institutionnels et du capital-risque et réglementation encore contraignante à l'égard de l'investissement étranger.

■ Depuis 2003, le secteur bancaire tunisien a enregistré une nette amélioration. En 2006, selon les premières estimations de la BCT, le taux de prêts non performants (PNP) se serait contracté à 19,2% contre 24% en 2003 (mais 19,2% en 2001). L'objectif officiel est de 15% en 2009. Toujours selon la BCT, le taux de provisionnement des PNP atteindrait 48,8% fin 2006, contre 43,1% en 2003 (et 47,4% en 2001). L'objectif officiel est de 70% en 2009. Des réformes importantes dans l'infrastructure législative et réglementaire bancaire et de sécurité financière ont été mises en place au cours des dernières années. Deux grandes banques publiques ont été privatisées en 2002 et 2005. Deux établissements de taille plus modeste le seront en 2007. Dans le secteur des assurances, la participation étrangère devrait être libéralisée en 2007.

Balance paiements

Selon une étude de la BEI en 2006, les transferts des émigrés tunisiens se répartissent approximativement sur des dépenses de logement (34%), de consommation (25%), d'éducation et de santé (23%) et d'investissement productif (18%)

www.bei.org

www.investintunisia.tn

www.privatisation.gov.tn

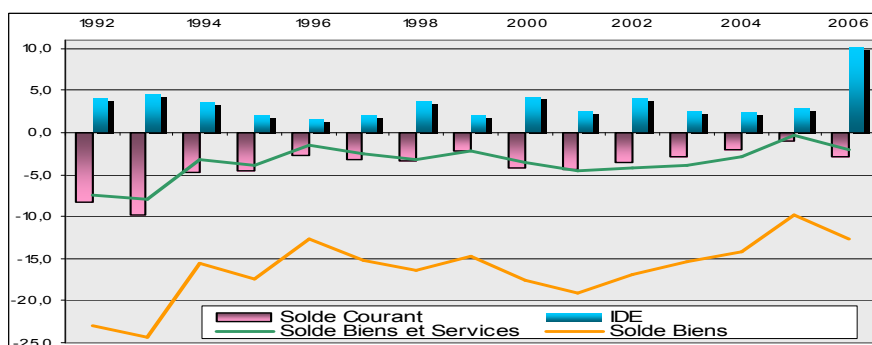
Balances commerciale, des biens et services, solde courant et flux bruts d'IDE entrant en Tunisie (en % PIB)

Source : Données nationales (MDCI)

Des déficits soutenables

■ **Le déficit commercial pèse sur la balance courante.** La tendance à la contraction du déficit courant, apparue en 2002, ne s'est pas confirmée en 2006, mais le niveau reste soutenable (-2,8% du PIB), contre 1,0% en 2005. Le déficit commercial s'est creusé à 10,4% du PIB en 2006 contre 9,3% en 2005 (et 14,4% en 2001). Importatrice nette de produits énergétiques, la Tunisie subit la hausse des cours mondiaux. En revanche, les recettes touristiques ont dépassé les niveaux du début des années 2000, après le « trou d'air » de 2002 et 2003. Les transferts de revenus en provenance de Tunisiens travaillant à l'étranger ont continué de croître et ont représenté 6,8% du PIB en 2006.

■ **En 2006, les investissements directs étrangers (IDE) ont constitué une ressource extérieure importante** avec 10,2% du PIB, en raison des recettes de la privatisation partielle de Tunisie Telecom. Toutefois, sur les dernières années, on constate que les entrées d'IDE ont été plus que compensées par des sorties importantes de revenus d'investissements directs. Inversement, la Tunisie investit peu à l'étranger et son stock d'investissements à l'étranger, susceptible de lui générer des entrées de revenus, reste très faible.



Lois de finances 2006 et 2007
recettes, dépenses et service de la dette
en MrdsTND, déficit et encours de la
dette en % PIB

MTND	LF	LF
	2006	2007
recettes	9,7	10,8
recet. fiscales	8,3	8,9
recet. non fisc.	1,5	1,9
dépenses	10,9	11,7
gestion	6,6	7,2
équipement	2,7	2,9
carburants	0,5	0,5
déficit yc *	-3,0%	-1,9%
déficit hors *	-3,6%	-3,1%
service dette	3,9	3,9
intérêts	1,2	1,1
principal	2,7	2,8
encours dette	60,4%	54,5%

Source : ministère des Finances.

* dons et recettes de privatisations

Yc = Y compris

■ **La loi de finances 2007 a fixé un déficit budgétaire de 1,9% du PIB.** Hors dons et privatisations, le déficit s'élèverait à 3,1% du PIB. Les recettes propres et les dépenses (hors principal de la dette) seraient respectivement en hausse de 11% et de 6,6% par rapport à la LF 2006. Le budget table sur un fort dynamisme des recettes fiscales, stimulées par le processus d'amnistie fiscale et un meilleur recouvrement. Les recettes non fiscales sont également attendues en hausse, surtout grâce aux recettes des privatisations. Au niveau des dépenses, les rémunérations devraient atteindre la proportion record de 46,4% du total. Les interventions et transferts sont maîtrisés, notamment le subventionnement des prix des produits de première nécessité et la compensation pour les produits pétroliers (0,5% du PIB).

■ **En 2006, l'Etat tunisien a poursuivi un effort important de désendettement.** Au total, entre 2006 et 2007, la majorité des recettes issues de la privatisation de Tunisie Telecom (1,8 Mrds€) sera affectée au désendettement de l'Etat. Ceci permet de réduire fortement l'encours de la dette publique tunisienne qui atteindrait, fin 2007, 53,6% contre 58,4% fin 2005. En 2007, le besoin de financement de l'Etat sera couvert par un recours à des financements intérieurs et extérieurs, respectivement, dans une proportion 2/3 et 1/3. Enfin, l'état tunisien a annoncé son intention de lever en 2007 un emprunt d'environ 250 M€ sur le marché international des capitaux.

■ **Fin 2005, la dette extérieure à moyen long terme (MLT) de la Tunisie apparaissait maîtrisée mais restait à des niveaux élevés,** autour de 54,2% du PIB. La part de l'administration tunisienne s'élevait approximativement aux deux-tiers. Parmi les bailleurs multilatéraux (37,9% de l'encours), la BAfD s'est maintenue en tête devant la Banque Mondiale et la BEI. La dette tunisienne était libellée en euro à 56,0%, devant le dollar et le yen.

La Tunisie est notée BBB par S&P et Fitch Ratings et Baa2 par Moody's, ce qui correspond au « grade d'investissement ». Pour ces trois agences, le risque de défaillance de la Tunisie sur sa dette extérieure est faible malgré un endettement public supérieur au niveau moyen des pays de la strate correspondante

Ouverture extérieure

Une insertion assumée dans l'espace Euromed

Pour la Tunisie, le système du cumul d'origine pan-euro-méditerranéen s'applique désormais avec les pays de l'UE, de l'AELE, la Turquie et les pays de l'accord d'Agadir (Maroc, Egypte et Jordanie). Ce dernier est entré en vigueur fin mars 2007. Le cumul permet par exemple à un producteur tunisien d'importer des intrants en provenance d'autres pays de la zone et d'exporter en franchise douanière sur l'UE

www.cepex.nat.tn

www.deltun.cec.eu.int

La Tunisie bénéficie de fonds communautaires et de prêts de la BEI. S'agissant des dons, pour les années 2007-2010, une enveloppe de 300 M€ est programmée pour la Tunisie, soit 7,5 € / an et / hab.

Dans le cadre du processus de Barcelone (1995), l'Union européenne (UE) et la Tunisie ont conclu un accord d'association le 17 juillet 1995.

■ **L'accord UE/Tunisie instaure le principe de la création progressive d'une zone de libre-échange.** Au 1^{er} janvier 2008, tous les produits industriels européens pourront, en principe, accéder au marché tunisien à droits nuls. En 2007, les négociations sur le démantèlement tarifaire pour les produits agricoles et de la pêche devraient reprendre. A ce jour, l'UE et la Tunisie se sont mutuellement concédés des contingents tarifaires préférentiels pour certains produits. Egalement en 2007, les négociations sur le droit d'établissement des entreprises et la libéralisation de la fourniture de services devraient démarrer. La Tunisie pourra choisir elle-même les secteurs de services qu'elle jugera capables de faire face à la concurrence internationale.

■ **L'accord UE/Tunisie met en place une gamme d'instruments financiers et de coopération dans de nombreux domaines.** Globalement, l'objectif consiste dans le rapprochement législatif et réglementaire et des pratiques administratives entre la Tunisie et « l'acquis communautaire ». Certaines mesures d'ajustements ont été prises, notamment pour la propriété intellectuelle, le droit de la concurrence ou la sécurité financière. Dans le cadre de la Politique Européenne de Voisinage (PEV), l'Union européenne met l'accent sur les questions liées à la gouvernance économique.

Climat des affaires

Dans la moyenne haute des pays émergents

www.banquemondiale.org

www.transparency.org

www.weforum.org

www.coface.fr

Du point de vue de l'environnement des affaires, la Tunisie se situe en règle générale en première position dans son environnement régional immédiat et fait parfois jeu égal avec les pays d'Europe de l'Est. En 2006, la Tunisie a été classée à la 30^{ème} place par le rapport sur la compétitivité du Forum de Davos, à la 80^{ème} place par la Banque Mondiale pour l'environnement des affaires, et à la 51^{ème} par Transparency International pour la perception de la corruption. Depuis octobre 2006, la Coface, qui mesure le niveau moyen de risque d'impayés présenté par les entreprises du pays, a mis la notation A4 de la Tunisie en « surveillance positive ».

Pays	Doing Business	Transparency	Davos	Coface	S&P	Fitch	Moody's	R&I
	Classement 2006			2007	Dette en monnaie étrangère à LT			
Tunisie	80	51	30	A4 / +	BBB/Stable	BBB	Baa2	A- / Stable
Maroc	115	79	70	A4 / +	BB+/Stable	-	Ba1	-
Algérie	116	84	76	A4	-	-	-	-
Afrique du Sud	29	51	45	A3	BBB+/Stable	BBB+	Baa1	A- / Stable
Egypte	165	70	-	B	BB+/Stable	BB+	Ba1	-
Turquie	91	60	78	B	BB-/Stable	BB-	Ba3	-
Hongrie	66	41	41	A3	BBB+/Stable	BBB+	A2	A- Negative
Slovénie	61	28	33	A1	AA/Stable	AA	Aa2	AA- Stable

Nos publications

Lettre mensuelle

Adressez vos demandes
d'abonnement à
tunis@missioneco.org

« Nouvelles économiques et financières de Tunisie »

Publication mensuelle d'information générale et sectorielle, gratuite.

Guides-répertoire

Guides-répertoire des entreprises implantées en Tunisie intéressées par l'offre française :

Dernières parutions :

- La distribution agroalimentaire en Tunisie, 2006
- L'hôtellerie en Tunisie, 2006
- Le secteur de la plasturgie en Tunisie, 2006

Futures parutions :

- Les Grands projets en Tunisie, 2007
- Le marché des équipements médicaux en Tunisie, 2007

La Collection

Ces publications sont disponibles au sein de la Mission Economique de Tunis et à la Librairie du Commerce internationale d'Ubifrance
www.ubifrance.fr

S'implanter en Tunisie, 2006

Un guide pour appréhender l'environnement juridique et fiscal de vos investissements à l'étranger et pour préparer efficacement vos projets d'implantation.

La Tunisie présente de nombreux avantages pour l'entrepreneur français : proximité géographique et francophonie, infrastructures de qualité, main-d'œuvre qualifiée et bon marché, un cadre réglementaire et fiscal incitatif. Les entreprises françaises trouveront dans cet ouvrage l'essentiel des informations nécessaires à une implantation réussie en Tunisie.

Exporter en Tunisie, 2005 (nouvelle parution prévue fin 2007)

Cet ouvrage apporte des repères utiles, avec notamment une vue d'ensemble du pays, pour développer des relations d'affaires en Tunisie.

Nos prestations

Passez à l'action

Mission de prospection

La Mission économique organise votre programme de rendez-vous avec des contacts ciblés. Elle vous fournit les informations nécessaires à la bonne préparation de vos entretiens et à la réalisation de votre prospection.

Prestation sur devis au temps passé, de 1 100 € à 3 300 €, HT.

Testez les réactions du marché

Test sur l'offre

Découvrez le catalogue des produits à l'adresse :

<http://www.missioneco.org/tunisie/missioneco.asp>

La Mission économique sélectionne les prospects potentiels et leur présente votre offre commerciale. Elle réalise ensuite une synthèse des réactions générées pour confirmer l'adéquation de votre produit au marché et le potentiel décelé.

Prestation sur devis au temps passé, de 1 100 € à 3 300 €, HT.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique de TUNIS (adresser les demandes à tunis@missioneco.org).

Clause de non-responsabilité

La ME s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Mission Économique

Adresse : Place de l'indépendance
TUNIS 1000
TUNISIE

Rédigée par :
Sébastien HUMBERT/Yoann SULLET

Revue par : Bruno CARON

Version originelle du 18/06/2007